

**LA VIE ECONOMIQUE**

- [Hollande sur le chômage : "Nous n'avons pas réussi"](#)
- [Le "pacte" redonne du tonus aux patrons](#)
- [Pacte de responsabilité : Ayrault veut des engagements d'embauches en mars](#)
- [Choc de simplification : le gouvernement accélère](#)
- [Les embauches en CDI en chute de 3,6 % au quatrième trimestre 2013](#)
- [Michel Sapin va pénaliser les entreprises réticentes aux contrats de génération](#)
- [Mal logement : le nombre de SDF a augmenté de 50 % en trois ans](#)
- [Chômage des seniors : la proposition choc de l'OCDE](#)
- [Impôt sur les sociétés, RSA... Moscovici évoque des pistes de réformes](#)
- [Les ventes d'armes de la France sont reparties à la hausse](#)

**COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE**

- [La permanence des soins \(24h/24\) coûte 1,3 milliard par an à la Sécurité sociale](#)
- [Les dépenses de l'assurance maladie en hausse de 2,3 % en 2013](#)
- [Les "réseaux de soin" des mutuelles ne sont plus illégaux](#)
- [Une liste noire de 68 médicaments à éviter, car "plus dangereux qu'utiles"](#)
- [Les banques suisses ne veulent plus de fraudeurs du fisc français d'ici fin mai](#)

**LA VIE DES ENTREPRISES**

- [Renault et PSA désindustrialisent la France](#)
- [La Cour des comptes pointe les primes des salariés de l'Afpa](#)
- [Emploi : Microsoft va aider 300 000 jeunes des quartiers](#)

**LA VIE DES DEPARTEMENTS**

- [Yvelines. PSA Poissy : 684 employés reclassés et 400 intérimaires licenciés fin mars](#)
- [Val-de-Marne. Vincennes : une pharmacie se lance dans le dépistage gratuit](#)

**OPINIONS/ VIE POLITIQUE**

- [Pacte de responsabilité : la CFDT sceptique sur l'engagement du patronat](#)
- [Robert Hue \(MUP\) dit ne pouvoir soutenir en l'état le pacte de responsabilité](#)

**TEXTES LEGISLATIFS ET****REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS**

- [Trente ans de vie économique et sociale - Insee Références - Édition 2014](#)

**Qu'est-ce que Le.Crible ?**

**Le.Crible** se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● Hollande sur le chômage : "Nous n'avons pas réussi"

Le 28/01/14, le président de la république, **François Hollande**, a admis avoir perdu son pari d'inverser la courbe du chômage à la fin de l'année 2013 : « *Nous n'avons pas réussi dans l'année 2013 à faire diminuer le chômage. [...] Le chômage a augmenté de 2008 à 2012 d'un million et il a continué à augmenter encore en 2013, plus de 170 000. C'est beaucoup. [...] La fin de l'année traduit une stabilisation, mais nous n'avons pas réussi dans l'année 2013 à faire diminuer le chômage. A en diminuer le rythme d'augmentation, oui. A le stabiliser, oui, en cette fin d'année. Mais pas à le diminuer. [...] Nous y avons mis les moyens nécessaires et nous continuerons à les mettre en termes d'emplois aidés, de contrats pour les jeunes, de contrats de génération, d'emplois d'avenir, de formation, [...] mais nous ne pourrons faire baisser le chômage dans les prochains mois que s'il y a de la croissance. Nous devons être compétitifs, faire le choix de l'innovation, de la technologie, de la recherche. [...] Le chômage, nous le ferons baisser à la seule condition que nous nous mobilisions tous et c'est pourquoi j'ai proposé aux entreprises le pacte de responsabilité et aux partenaires sociaux, de négocier des contreparties* ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20140128.OBS4070/hollande-sur-le-chomage-nous-n-avons-pas-reussi.html?cm\\_mmc=EMV- -NO- -20140129\\_NLNOACTU08H- -hollande-sur-le-chomage-nous-n-avons-pas-reussi#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20140129](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20140128.OBS4070/hollande-sur-le-chomage-nous-n-avons-pas-reussi.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140129_NLNOACTU08H- -hollande-sur-le-chomage-nous-n-avons-pas-reussi#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20140129)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 29/01/2014)

### ● Le "pacte" redonne du tonus aux patrons

Un sondage OpinionWay-Banque Palatine-Challenges, réalisé du 6 au 17 janvier 2014 auprès d'un panel de 302 dirigeants d'entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel de 15 à 500 millions d'euros, dévoile que le moral des patrons remonte de quatre points, à 24 % avec des intentions d'embauches sur la période qui redeviennent positives pour la première fois depuis mai 2012. Ils sont 69 % à estimer que le discours de M. Hollande est « *une bonne chose* ». En termes d'activité, ils s'attendent en moyenne à une croissance de 2,7 % de leur chiffre d'affaires en 2014. Toutefois, en ce qui concerne le pacte de responsabilité, ils sont 68 % à exprimer des doutes sur l'efficacité de la mesure.

[http://www.challenges.fr/economie/20140130.CHA9876/le-pacte-redonne-du-tonus-aux-patrons.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140130](http://www.challenges.fr/economie/20140130.CHA9876/le-pacte-redonne-du-tonus-aux-patrons.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140130)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 30/01/2014, Pierre-Henri de Menthon)

### ● Pacte de responsabilité : Ayrault veut des engagements d'embauches en mars

Le 30/01/14, **M. Ayrault**, premier ministre, a annoncé qu'il attendait pour mars des propositions concrètes en termes d'embauches, en contrepartie de la baisse du coût du travail : « *Nous considérons que des engagements concrets doivent être pris au nom des entreprises en contrepartie des efforts que va consentir la collectivité nationale pour favoriser leur compétitivité et financer des allègements par des réductions de la dépense publique. Je vais adresser dans les tout prochains jours aux partenaires sociaux une lettre en leur demandant de se concerter et de me faire part de leurs propositions de méthode et d'objectifs sur les contreparties au plus tard [début mars]. L'enjeu est la mobilisation de toutes les forces vives du pays. [...] Parmi ces contreparties, je vois trois objectifs : les créations d'emplois, la qualité des emplois et l'investissement en France. Ces contreparties doivent être définies au niveau national interprofessionnel et ensuite déclinées au niveau des branches professionnelles. [Elles feront l'objet] d'un suivi et d'une évaluation au sein d'un Observatoire des contreparties avec l'Etat, les partenaires sociaux, qui sera mis en place prochainement* ». M. Ayrault a aussi annoncé, toujours en mars, que des propositions seraient faites sur « *la baisse des charges pesant sur le travail, sur la réforme de la fiscalité des entreprises ou encore pour la mission de simplification pilotée par Thierry Mandon et Guillaume Poitrinal* ». **M. Ayrault** : « *Il faut maintenant aller vite, le gouvernement veut prendre le plus vite possible ses responsabilités* ».

[Retour au sommaire](#)

[http://lexpansion.lexpress.fr/economie/pacte-de-responsabilite-ayrault-veut-des-engagements-d-embauches-en-mars\\_426215.html](http://lexpansion.lexpress.fr/economie/pacte-de-responsabilite-ayrault-veut-des-engagements-d-embauches-en-mars_426215.html)

(Source : <http://lexpansion.leexpress.fr> du 30/01/2014

### ● **Choc de simplification : le gouvernement accélère**

Le 29/01/14, **M. Moscovici**, ministre de l'Economie, a fait adopter, en Conseil des ministres, une ordonnance allégeant les obligations comptables des micro-entreprises et des petites entreprises. Une ordonnance qui comporte trois séries de mesures : **01)**- Les micro-entreprises ne seront plus tenues d'établir une annexe à leurs comptes annuels. Plus d'un million de sociétés commerciales, comptant en général moins de 10 salariés, sont concernées. Gain de temps estimé : 1,1 million d'heures par an. **02)**- La création d'un modèle comptable simplifié pour établir les comptes (bilan, compte de résultat) pour les petites entreprises de moins de cinquante salariés. **Le but ?** Réduire la charge de confection et de vérification de leurs états comptables. **03)**- Possibilité pour les micro-entreprises de demander, lors du dépôt de leurs comptes au greffe du tribunal de commerce, à ce que ces comptes ne soient pas publiés. Une confidentialité qui devrait les encourager à déposer leurs comptes. Dans le cadre du choc de simplification, 201 mesures ont été déjà prises en juillet dernier. Selon certains, il faut s'inspirer de nos voisins. **M. Moustial**, directeur général des laboratoires Urgo : « *Il faut s'inspirer de nos amis britanniques qui savent créer les conditions propices au climat des affaires. C'est par exemple le cas pour les partenariats publics privés [PPP]. Grâce à la création d'un contrat-type, les PPP sont lancés en quelques mois quand ils prennent plusieurs années à être montés en France, au prix d'innombrables pertes de temps en multiples réunions* ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140129trib000812603/choc-de-simplification-le-gouvernement-accelere.html>

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 29/01/2014, Fabien Piliu)

### ● **Les embauches en CDI en chute de 3,6 % au quatrième trimestre 2013**

Le 30/01/14, l'Acoss a annoncé que les déclarations d'embauche pour des contrats de plus d'un mois, hors intérim, ont reculé de 1,3 % au quatrième trimestre 2013 par rapport au précédent, mais sont restées stables sur un an (- 0,4 %). 1,7 million d'embauches ont été déclarées au dernier trimestre 2013, contre 1,71 million au dernier trimestre 2012. **L'Acoss** : « *Cette évolution est légèrement tirée à la hausse par les embauches du secteur public (+ 2,7 % par rapport au troisième trimestre), en lien notamment avec le déploiement des emplois d'avenir* ». En ce qui concerne le secteur privé, les embauches ont reculé de 1,6 % en glissement trimestriel. Explication de l'Acoss ? Le recul des CDI (une chute de 3,6 % au quatrième trimestre 2013, - 2,4 % sur un an) et l'augmentation des CDD : A)- Les CDD de plus d'un mois : + 0,5 % par rapport au troisième trimestre, + 1,2 % sur un an. B)- Les CDD de moins d'un mois, eux, « *ont augmenté de 2,6 % (+ 5,5 %) sur un an* ».

[http://lexpansion.leexpress.fr/economie/les-embauches-en-cdi-en-chute-de-3-6-au-quatrieme-trimestre-2013\\_426213.html](http://lexpansion.leexpress.fr/economie/les-embauches-en-cdi-en-chute-de-3-6-au-quatrieme-trimestre-2013_426213.html)

(Source : <http://lexpansion.leexpress.fr> du 30/01/2014)

[Retour au sommaire](#)

### ● **Michel Sapin va pénaliser les entreprises réticentes aux contrats de génération**

L'information vient du Figaro. Le 29/01/14, le quotidien se serait procuré une lettre d'instruction adressée aux préfets par M. Sapin, ministre du travail. Dans cette lettre, M. Sapin expliquerait qu'une pénalité équivalente à 1 % de la masse salariale pourrait frapper les entreprises de plus de 300 salariés réticentes aux contrats de génération. Délai accordé aux entreprises n'ayant pas encore conclu d'accord ou négocié de plan d'action ? Un mois. **M. Sapin** aux préfets : « *Je vous demande donc, pour les entreprises qui vous ont déjà signalé être en train de finaliser leur négociation ou plan d'action, vous veillerez à les accompagner dans cette dernière phase, en vue d'un dépôt de leur accord ou plan d'action dans les quelques semaines qui viennent. [...] Pour les entreprises qui ne se seraient pas manifestées auprès de vous, il faut maintenant engager la procédure de mise en demeure, puis, au besoin, de pénalité. Je vous invite donc à les informer individuellement dans les jours qui viennent de votre intention d'engager à leur encontre cette procédure* ». **D'après l'entourage du ministre** : « *Nous leur avons accordé le 30 septembre une souplesse en*

repoussant sine die la date butoir de conclusion des accords ou de définition des plans d'action. Mais maintenant, il faut y aller ».

<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/20140130trib000812775/michel-sapin-va-penaliser-les-entreprises-reticentes-aux-contrats-de-generation.html>

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 30/01/2014)

#### ● **Mal logement : le nombre de SDF a augmenté de 50 % en trois ans**

Selon Emmaüs, en France, en 2013, 3,6 millions de personnes sont soit privées de domicile personnel, soit vivent dans des conditions très difficiles (privation de confort ou surpeuplement), soit sont en situation d'occupation précaire (hôtel, caravanes...). C'est, depuis 2011, de 50 % qu'a augmenté le nombre de sans-abris. Début 2012, il atteignait 141 500 personnes, dont 30 000 enfants. En décembre 2013, 43 % des SDF ayant appelé le 115 (qui gère les places d'hébergement d'urgence) n'ont pas obtenu de places. En province, le chiffre monte à 61 %. S'ajoutent aux sans-abris les plus de 5 millions de personnes fragilisées par la crise du logement (qu'il s'agisse de propriétaires occupant un logement dans une copropriété en difficulté ou de locataires en impayés de loyer).

[http://www.lemonde.fr/societe/article/2014/01/30/soixante-ans-apres-l-hiver-1954-le-mal-logement-perdure\\_4357253\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2014/01/30/soixante-ans-apres-l-hiver-1954-le-mal-logement-perdure_4357253_3224.html)

(Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 30/01/2014, Catherine Rollot)

#### ● **Chômage des seniors : la proposition choc de l'OCDE**

Partant du constat que le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans a bondi de 12,3 % sur un an, pour atteindre 743 000 en décembre 2013, l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) a livré un certain nombre de recommandations à la France, dans un rapport intitulé « *Mieux travailler avec l'âge en France* ». **L'idée principale développée par l'OCDE ?** Rendre « *moins attractive* » la rupture conventionnelle en fin de carrière, la rupture conventionnelle s'assimilant alors souvent à des préretraites déguisées. **Ses arguments ?** Les seniors sont surreprésentés (26 % des fins de contrats à durée indéterminée pour les 58-60 ans, contre 16 % pour la population générale). **Pourquoi ?** Contrairement à la démission, ce « *divorce à l'amiable* » comme le dit l'OCDE, ouvre droit à l'allocation chômage. **Le Nouvel Observateur :** « *D'autant que les indemnités sont maintenues jusqu'à l'obtention d'une retraite à taux plein pour les cas de départ à partir de 58 ans. Et que la France a la durée maximale de versement des prestations la plus longue des pays de l'OCDE : trois ans pour les chômeurs dès 50 ans, et jusqu'à sept ans à partir de 58 ans* ». **L'OCDE** demande donc aux partenaires sociaux de remettre en cause la durée de versement des prestations pour les travailleurs de cette tranche d'âge : « *Les dépenses dégagées pourraient ainsi être mieux utilisées pour accompagner les chômeurs âgés vers l'emploi* ». Sauf que, dans l'Hexagone, patronat et syndicats sont attachés à ce mode de fin de contrat. D'autre part, dans son rapport, l'OCDE admet que le chômage des seniors est dû principalement aux entreprises, « *qui se débarrassent des employés âgés pour réguler leur masse salariale* ». L'organisation demande à Pôle Emploi « *de renforcer les actions de Pôle emploi en faveur des 50-64 ans, de promouvoir leur formation et de privilégier la reconversion professionnelle et l'accès à un temps partiel sans perte de salaire* ». Et de dénoncer une discrimination liée à l'âge. L'OCDE estime que la France doit « *combattre les représentations négatives des seniors dans le monde du travail qui constituent une entrave majeure à l'allongement de la vie active et qui incitent les employeurs à peu recruter après l'âge de 55 ans* ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20140130.OBS4459/chomage-des-seniors-la-proposition-choc-de-l-ocde.html?cm\\_mmc=EMV- -NO- -20140130\\_NLNOACTU17H- -chomage-des-seniors-la-proposition-choc-de-l-ocde#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20140130](http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20140130.OBS4459/chomage-des-seniors-la-proposition-choc-de-l-ocde.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140130_NLNOACTU17H- -chomage-des-seniors-la-proposition-choc-de-l-ocde#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20140130)

- OCDE : « *Mieux travailler avec l'âge en France* » 174 pages) :

[http://www.oecd-ilibrary.org/fr/social-issues-migration-health/vieillesse-et-politiques-de-l-emploi-france-2014\\_9789264206847-fr](http://www.oecd-ilibrary.org/fr/social-issues-migration-health/vieillesse-et-politiques-de-l-emploi-france-2014_9789264206847-fr)

(Sources : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 30/01/2014, Laura Thouny, [www.oecd-ilibrary.org](http://www.oecd-ilibrary.org))

[Retour au sommaire](#)

### ● Impôt sur les sociétés, RSA... Moscovici évoque des pistes de réformes

Le 02/02/14, M. Moscovici, ministre de l'Economie, était l'invité du Grand Jury RTL/Le Figaro/LCI. Il s'est exprimé sur plusieurs chantiers sur lesquels Bercy planche actuellement.

**01)-** Impôt sur les sociétés. M. Moscovici souhaite un taux moins élevé et une assiette plus large. **02)-** Revoir les liens entre fisc et entreprises. Il s'agirait de faire valider les choix de l'entreprise, avant la déclaration officielle d'impôts. **Le but ?** Eviter un contrôle fiscal a posteriori. **M. Moscovici :** « *Nous avons déjà lancé cette expérience. Je veux maintenant l'étendre et au final légiférer [...] le plus tôt possible* ». Bercy parle de 2015. **03)-** Concernant l'impôt des ménages, le ministre veut examiner le prélèvement à la source. Il a par ailleurs affirmé être favorable au rapprochement du Revenu de solidarité active (RSA) et de la prime pour l'emploi. **04)-** Le pacte de responsabilité. **M. Moscovici :** « *Il faut qu'il y ait des engagements [de la part des entreprises], ce n'est pas optionnel* ». Et puisque le Medef « promet » un million d'emplois, le ministre a ajouté : « *Je dis : 'chiche !'. "Vous dites : 'un million' ? Faites un million, mais un million net* ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140203trib000813308/impot-sur-les-societes-rsahellip-moscovici-evoque-des-pistes-de-reformes.html>

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 03/02/2014)

### ● Les ventes d'armes de la France sont reparties à la hausse

Le 29/01/14, le ministère de la Défense a déclaré que « *les prises de commande à l'exportation des groupes d'armements français se sont élevées à 6,3 milliards d'euros en 2013, en hausse de 31 %. [...] Elles ont représenté plus de 40 % des 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires de la filière* ». La France se maintient ainsi au quatrième rang des vendeurs d'armes, derrière les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Russie. Elle est talonnée par Israël et l'Allemagne. **Les marchés favorables à la France :** le Moyen-Orient (Arabie Saoudite et les Emirats, 40 % des commandes), l'Asie du Sud-Est (16 %), l'Afrique du Nord (11 %), l'Amérique du Sud (9 %).

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/01/29/les-ventes-d-armes-francaises-a-l-etranger-sont-reparties-a-la-hausse\\_4356603\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/01/29/les-ventes-d-armes-francaises-a-l-etranger-sont-reparties-a-la-hausse_4356603_3234.html)

(Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 29/01/2014, Dominique Gallois)

[Retour au sommaire](#)

### COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

#### ● La permanence des soins (24h/24) coûte 1,3 milliard par an à la Sécurité sociale

Le 30/01/14, M. van Rookeghem, directeur de l'Assurance maladie, a déclaré que « *la permanence des soins, assurée par des médecins le soir et le week-end pour permettre aux patients d'être soignés 24h/24, représente un coût de 1,3 milliard d'euros par an* ». **Le détail ? 01)-** Les soins ambulatoires (hors hôpital) = 396 millions d'euros en 2011, un montant qui est resté « stable » en 2012, d'après M. van Rookeghem, qui relève un problème : si, en 2012, 28 715 généralistes assuraient les gardes en ambulatoire, « *cette participation est concentrée sur un petit nombre de médecins* » : 10 % de ces professionnels réalisent 60 % des astreintes, soit environ 3 000 médecins. « *Dans certaines zones (médicalement) sous-dotées, la concentration des astreintes sur un petit nombre de médecins rend la contrainte relativement forte* ». **02)-** La permanence des soins dans les établissements de santé = 679 millions d'euros en 2012 (**M. van Rookeghem :** « *632 millions pour les hôpitaux publics et près de 47 millions pour les cliniques* »). **03)-** Les gardes des ambulances = 188 millions d'euros. **04)-** Les gardes des pharmacies = 57 millions d'euros. **M. van Rookeghem :** « *[Ainsi,] pour la permanence des soins médicaux, le total des montants engagés avoisine environ 1,3 milliard d'euros. La question qui se pose, [c'est] de mettre en regard le coût important pour la collectivité - qui correspond au blocage du temps des soignants - et les interventions vraiment réalisées. [...] Quand on fait ces calculs, on arrive à des sommes importantes par intervention. Mais le principe même de la PDS (permanence des soins), c'est de faire face à des situations qui n'ont pas été anticipées et qui [...] sont relativement coûteuses* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20140130.CHA9898/la-permanence-des-soins-24h-24-coute-1-3-milliard-par-an-a-la-securite-sociale.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20140130](http://www.challenges.fr/economie/20140130.CHA9898/la-permanence-des-soins-24h-24-coute-1-3-milliard-par-an-a-la-securite-sociale.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20140130)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 30.01.2014)

### ● Les dépenses de l'assurance maladie en hausse de 2,3 % en 2013

Le 30/01/14, la Caisse nationale d'Assurance maladie (Cnam) a annoncé que les dépenses du régime général de l'assurance maladie ont atteint, en 2013, 142 milliards d'euros. Soit une hausse de 2,3 % sur un an. **Les causes ?** Une forte progression des soins d'auxiliaires médicaux (+ 7,8 %, contre + 6,4 % en 2012. Parmi ceux-ci, les infirmiers représentent + 8,3 %, contre + 7,9 % en 2012), de kiné (+ 6,8 %, contre + 4,4 % en 2012) et des transports en ambulance (+ 6,4 %, contre + 3,8 % en 2012). Après une baisse de 1,2 % en 2012, les remboursements des consultations chez le généraliste sont repartis à la hausse (+ 2,8 %). Selon la Cnam : « *La mise en place du forfait médecin traitant, la majoration de consultations des personnes âgées expliquent, en grande partie, l'évolution de ces remboursements* ». En hausse également les remboursements de soins dentaires (+ 0,6 % en 2013, après une stagnation en 2012 : + 0,1 %), les versements aux hôpitaux et cliniques (+ 1,5 %). Les dépenses liées aux médicaments ont, elles, légèrement diminué en 2013 (- 0,2 %, contre - 0,9 % en 2012).

[http://www.challenges.fr/economie/20140130.CHA9903/les-depenses-de-l-assurance-maladie-en-hausse-de-2-3-en-2013.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140131](http://www.challenges.fr/economie/20140130.CHA9903/les-depenses-de-l-assurance-maladie-en-hausse-de-2-3-en-2013.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140131)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 31/01/2014)

### ● Les "réseaux de soin" des mutuelles ne sont plus illégaux

Le 28/01/14, a été promulguée au Journal Officiel la loi sur les réseaux de soins des complémentaires Santé. Cette loi permet aux patients d'être mieux pris en charge par leur mutuelle en allant chez certains professionnels. **L'origine de l'affaire ?** Une décision de la Cour de cassation de 2010 avait déclaré illégaux les réseaux des mutuelles, contrairement aux autres complémentaires Santé (assurances et institutions de prévoyance). Pour les mutuelles, il s'agissait là d'une « *distorsion de concurrence* ». La loi autorise donc désormais les mutuelles à mettre en place des réseaux, en signant des conventions avec certains professionnels. **Les conséquences pour les patients ?** En allant voir les professionnels « *agréés par leur mutuelle, ils bénéficient de prix plus bas et d'un meilleur remboursement* ».

**Challenges :** « *Le secteur mutualiste estime que ce mécanisme est efficace pour réguler les prix dans des secteurs où la Sécurité sociale est quasi absente, comme le dentaire ou l'optique* ». Ne sont concernés par ces réseaux que les tarifs et remboursements des dentistes, des opticiens ou audioprothésistes. Des amendements ont été introduits pour que les médecins soient exclus du dispositif.

[http://www.challenges.fr/economie/20140128.CHA9711/les-reseaux-de-soin-des-mutuelles-ne-sont-plus-illegaux.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20140128](http://www.challenges.fr/economie/20140128.CHA9711/les-reseaux-de-soin-des-mutuelles-ne-sont-plus-illegaux.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20140128)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 28/01/2014)

### ● Une liste noire de 68 médicaments à éviter, car "plus dangereux qu'utiles"

Le 20/01/14, la revue « *Prescrire* » a primé un vaccin contre la méningite et publié une liste de 68 médicaments à éviter en raison des risques qu'ils font courir aux patients qui les prennent. **Bruno Toussaint**, directeur de la revue : « *L'année 2013 est une année de plus sans progrès important apporté par de nouveaux médicaments* ». « *Prescrire* », qui se finance exclusivement par ses abonnements et refuse toute publicité par souci d'indépendance, n'a primé qu'un médicament (« *une amélioration modeste* »). Elle a, par contre, listé 68 médicaments à éviter, car, d'après elle, ils sont « *plus dangereux qu'utiles* ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20140130.OBS4525/une-liste-noire-de-68-medicaments-a-eviter-car-plus-dangereux-qu-utiles.html?cm\\_mmc=EMV- -NO- -20140131\\_NLNOACTU17H- -68-medicaments-a-eviter-car-plus-dangereux-qu-utiles#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20140131](http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20140130.OBS4525/une-liste-noire-de-68-medicaments-a-eviter-car-plus-dangereux-qu-utiles.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140131_NLNOACTU17H- -68-medicaments-a-eviter-car-plus-dangereux-qu-utiles#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20140131)

- L'article de la revue « *Prescrire* », avec la liste des médicaments :

<http://www.prescrire.org/fr/3/31/49160/0/NewsDetails.aspx>

(Sources : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 30/01/2014, [www.prescrire.org](http://www.prescrire.org))

[Retour au sommaire](#)

### ● Les banques suisses ne veulent plus de fraudeurs du fisc français d'ici fin mai

D'après le journal suisse, Le Matin Dimanche, « *les fraudeurs du fisc français, qui ont un compte bancaire non déclaré en Suisse, ont jusqu'à fin mai pour régulariser leur situation ou fuir vers d'autres cieux* ».

<http://www.latribune.fr/vos-finances/banques-credit/20140202trib000813130/les-banques-suissees-ne-veulent-plus-de-fraudeurs-du-fisc-francais-d-ici-fin-mai.html>

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 02/02/2014)

## LA VIE DES ENTREPRISES

### ● Renault et PSA désindustrialisent la France

Le 29/01/14, le CCFA (Comité des constructeurs français d'automobiles) a annoncé que Renault et PSA Peugeot Citroën ont assemblé 12,2 % de véhicules en moins en France en 2013. Une baisse de 1,45 million d'unités. A titre de comparaison, en 2005, ils en fabriquaient 3,2 millions. Le CCFA parle de désindustrialisation.

<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/automobile/20140129trib000812563/renault-et-psa-desindustrialisent-la-france.html>

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 29/01/2014, Alain-Gabriel Verdevoye)

### ● La Cour des comptes pointe les primes des salariés de l'Afpa

Le 29/01/14, dans un rapport effectué à la demande des commissions des finances et des affaires sociales du Sénat, la Cour des comptes explique que l'Afpa cumule rigidités de la gestion de l'emploi public et avantages des rémunérations du privé, ceci alors que la situation de l'Afpa est critique financièrement. La Cour pointe du doigt : **01)-** Certains avantages : voitures de fonction (928 véhicules), logement de fonction (120) et : **02)-** Des primes « pléthoriques » (« prime automatique de 360 euros », « prime d'expérience », « indemnités compensatrices », « compléments de congés payés », « primes dites d'objectifs ou d'efforts exceptionnels » - ces dernières cependant suspendues en 2013). L'Afpa compte près de 9 000 employés. 360 emplois ont été supprimés en 2013. La Cour estime qu'il faut poursuivre les suppressions d'emplois, de manière plus rationnelle. « Car si les effectifs ont effectivement diminué entre 2007 et 2013, cela ne s'est pas fait sans incohérences. La baisse repose sur les effectifs en région, tandis que ceux du siège ont augmenté de 8 % entre 2009 et 2012 ». Ainsi, les formateurs, qui sont au cœur de l'activité de l'Afpa, « représentent moins de 50 % de l'ensemble des personnels ». **Hervé Estampes**, directeur de l'Afpa, a affirmé : « Les effectifs seront mieux gérés et on gagnera en souplesse ».

<http://www.acteurspublics.com/2014/01/29/la-cour-des-comptes-pointe-les-primes-tres-avantageuses-des-salaries-de-l-afpa>

- Le rapport de la Cour des comptes dans son intégralité (155 pages) :

<http://www.ccomptes.fr/index.php/Publications/Publications/L-Association-nationale-pour-la-formation-professionnelle-des-adultes-Afpa>

(Sources : [www.acteurspublics.com](http://www.acteurspublics.com) du 29/01/2014, Xavier Sidaner, [www.ccomptes.fr](http://www.ccomptes.fr) du 29/01/14)

[Retour au sommaire](#)

### ● Emploi : Microsoft va aider 300 000 jeunes des quartiers

Le 29/01/14, François Lamy, ministre délégué chargé de la Ville et Alain Crozier, président de Microsoft France, ont signé une convention en faveur des jeunes de quartiers prioritaires (les ZUS, zones urbaines sensibles). Pour Microsoft, il s'agira, au travers de son programme mondial YouthSpark, « d'accompagner et de soutenir l'emploi des jeunes ». En France, ce programme YouthSpark s'inscrit dans le cadre d'une convention appelée "Entreprise et Quartiers". **L'objectif ?** Permettre à 300 000 jeunes issus de quartiers prioritaires, en France, « d'acquérir les compétences, les outils et le réseau nécessaires à la révélation de leur potentiel et à leur insertion dans l'emploi ». D'après un sondage réalisé par Opinion Way, 80 % des jeunes habitant en ZUS sont attirés professionnellement par ce secteur. **Le président de Microsoft :** « Ce secteur doit s'imposer comme pourvoyeur d'emplois pour les jeunes. [...] Les métiers du numérique sont des métiers d'égalité des chances, où l'on peut réussir même si on n'est pas doté de ce capital culturel ou social si souvent discriminant, où l'on peut s'épanouir alors même qu'on est mal à l'aise dans le système scolaire traditionnel ».

**Les engagements de Microsoft France dans la convention "Entreprise et Quartiers" ?**

**01)-** Créer de l'appétence pour les métiers du numérique, notamment en permettant chaque année à « 500 élèves issus de zones d'éducation prioritaires (ZEP) d'avoir accès à la "classe

*immersive" du Campus de Microsoft France, à Issy-les-Moulineaux, pour y bénéficier d'une initiation au coding ».* **02)-** Soutenir les écoles d'informatiques « dites de la deuxième chance, à l'instar de Simplon.co, qui offre, durant 6 mois, une formation gratuite et rémunérée au développement web, à des publics issus de quartiers défavorisés ». **03)-** Soutenir les entrepreneurs. « Microsoft France s'engage à diversifier le recrutement de ses structures dédiées au soutien de startups, tels que BizSpark ou Microsoft Ventures, en faveur des jeunes des quartiers ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140129trib000812605/emploi-microsoft-va-aider-300.000-jeunes-des-quartiers.html>

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 29/01/2014, Florence Trainar)

## LA VIE DES DEPARTEMENTS

● **Yvelines. PSA Poissy : 684 employés reclassés et 400 intérimaires licenciés fin mars**  
Le 24 mars 2014, l'usine Poissy de PSA va supprimer une des deux équipes travaillant sur le modèle Peugeot 208. 684 personnes vont être reclassées. Selon **un porte-parole de la direction** : « *Ce ne sont pas des suppressions de postes, il n'y aura pas de licenciements* ». Par contre, 400 intérimaires, sur 880, devront partir.

[http://www.lepoint.fr/auto-addict/actualites/psa-poissy-684-employes-reclasses-et-400-interimaires-licencies-fin-mars-30-01-2014-1786018\\_683.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20140130](http://www.lepoint.fr/auto-addict/actualites/psa-poissy-684-employes-reclasses-et-400-interimaires-licencies-fin-mars-30-01-2014-1786018_683.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20140130)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 30/01/2014.)

● **Val-de-Marne. Vincennes : une pharmacie se lance dans le dépistage gratuit**

Après avoir participé à la campagne collective de dépistage du diabète, une pharmacie de Vincennes a décidé de poursuivre dans cette voie. Elle a proposé, en novembre et décembre 2013, un dépistage gratuit de la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO). **Le souhait des deux associés gérant l'officine ?** Recentrer leur activité sur leur rôle de professionnels de santé. **Emilie Médico**, pharmacienne : « *Depuis notre installation il y a un an ici, nous pensions au dépistage car nous voulions nous recentrer sur le cœur de notre métier. C'est bien joli de vendre du paramédical (crèmes, shampoings et autres étalages cosmétiques) mais ce n'est pas pour cela que nous sommes faits et que nous avons suivi six ans d'études* ». **Romain Socquet**, pharmacien : « *Il n'est pas question de faire de diagnostic ni de geste médical. Quand les résultats d'une personne sont anormaux, nous rédigeons une lettre de liaison à l'attention de son médecin* ». Au début « *un peu tatillon sur la publicité individuelle des praticiens* », l'Ordre des pharmaciens se déclare finalement, (« *timidement* », note Le Parisien) « *d'accord avec cette initiative qui rentre dans le cadre de la politique publique de santé et ne peut qu'encourager les autres* ». **Le Parisien** : « *En attendant, Romain Socquet et Emilie Médico ne retirent aucun bénéfice direct de leur opération, n'étant financièrement soutenus par aucun laboratoire* ».

<http://www.leparisien.fr/espace-premium/val-de-marne-94/cette-pharmacie-se-lance-dans-le-depistage-gratuit-19-11-2011-1727773.php>

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 19/11/2013)

[Retour au sommaire](#)

## OPINIONS/ VIE POLITIQUE

● **Pacte de responsabilité : la CFDT sceptique sur l'engagement du patronat**

Le 02/02/14, **Laurent Berger**, secrétaire général de la CFDT, a accordé un entretien au journal Le Monde sur le pacte de responsabilité, entretien dans lequel il fait part de ses doutes quant à la volonté du patronat de s'engager en termes d'emploi. **M. Berger** : « *Nous ne sommes pas en désaccord sur le transfert des cotisations familiales, mais les aides aux entreprises supposent en échange des engagements de leur part. J'ai beaucoup de doutes sur la volonté d'engagement du patronat. [...] Si le patronat ne s'engage pas dans un dialogue social dans les branches, voire les territoires, qui fixe des engagements pour l'emploi, il n'y aura pas de pacte qui vaille pour la CFDT ! Je dirais alors qu'on ne peut pas alléger les charges des entreprises car leurs représentants sont incapables de s'engager* ». La CFDT participera-t-elle à la manifestation du 18 mars, à l'appel de FO : « *Hors de question que la CFDT y participe. Nous ne partageons pas la même approche sur le pacte* ».



de responsabilité. Cette journée du 18 mars était d'abord un mouvement dans la Sécurité sociale, sur ses problématiques propres. Elle doit le rester ». Les relations CFDT/CGT : « [Nous pouvons faire] un bout de chemin [ensemble si la première organisation syndicale accepte de faire des] propositions et pas seulement [...] du commentaire ». Les deux organisations sont signataires, avec la FSU et l'Unsa, d'un texte où elles disent vouloir porter des revendications et objectifs communs lors du débat sur le pacte de responsabilité. **M. Berger** : « Cela signifie ne pas le dénoncer (le pacte, NDLR) a priori mais y entrer pour essayer de nourrir une dynamique sociale. Si la CGT s'engage avec nous là-dessus, nous le porterons ensemble et nous serons plus forts ». Au sujet des critiques de Jean-Claude Mailly (FO) et Thierry Lepaon (CGT) sur François Hollande, souffrant du « syndrome de Stockholm » vis-à-vis du patronat pour l'un, trop « souvent sous les jupons d'Angela Merkel » pour l'autre : « Cette vision de soumission par rapport à M. Gattaz (patron du Medef, NDLR) ou à l'Allemagne me paraît complètement erronée, compte tenu de la situation économique et sociale de la France. [...] Pour que le pacte marche, il faut assumer une vision social-démocrate qui se caractérise par la capacité d'engagement de chacun et par le dialogue social ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140202trib000813114/pacte-de-responsabilite-la-cfdt-sceptique-sur-l-engagement-du-patronat.html>

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 21/01/14)

#### ● **Robert Hue (MUP) dit ne pouvoir soutenir en l'état le pacte de responsabilité**

Le 21/01/14, **M. Robert Hue**, président du MUP (Mouvement unitaire progressiste), a déclaré lors d'une rencontre nationale de son parti au Sénat, devant 200 délégués départementaux et régionaux : « Nous ne boudons pas la proposition de pacte de responsabilité mais, en l'état, elle ne peut recueillir le soutien du mouvement. Refusant que le Pacte de responsabilité se transforme en puits sans fond, en chèque en blanc qui pourrait devenir un chèque en bois en matière d'emploi, [le MUP demande à M. Hollande] un rééquilibrage social du Pacte de responsabilité avec, en toute transparence, une clause de conditionnalité en faveur de l'emploi ». **M. Hue** a aussi « lancé un appel à la gauche et aux républicains afin qu'ils se rassemblent avec force et détermination pour combattre tous ceux qui aujourd'hui allant jusqu'à des formes factieuses et fascistes, mettent à mal les valeurs de la République et en cause la légitimité de l'expression du suffrage universel ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140202trib000813114/pacte-de-responsabilite-la-cfdt-sceptique-sur-l-engagement-du-patronat.html>

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 21/01/14)

[Retour au sommaire](#)

### **TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS**

#### ● **Trente ans de vie économique et sociale - Insee Références - Édition 2014**

Ce nouveau numéro de la collection « Insee Références » est le premier du genre à présenter un panorama complet sur les évolutions économiques et sociales qui ont marqué la société française depuis 1980. **Au sommaire** : [Introduction à l'ouvrage "Trente ans de vie économique et sociale"](#) par Jean-Luc Tavernier, [Avant et après les chocs pétroliers : l'économie française de 1949 à 2012](#) par Ronan Mahieu, [De l'exploitation familiale à l'entreprise agricole](#) par Pascale Pollet, [Retour vers le futur : trente ans de projections démographiques](#) par Didier Blanchet et Françoise le Gallo, [Scolarisation et origines sociales depuis les années 1980 : progrès et limites](#) par Jean-Pierre Dalous, Laurence Dauphin, Martine Jeljoul, Nadine Laïb, Béatrice Le Rhun, Jacqueline Perrin-Haynes, Isabelle Robert-Bobée, en collaboration avec Pascale Poulet-Coulibando, [Trois décennies d'évolutions du marché du travail](#) par Pierre-Yves Cabannes, [Fiches thématiques - Population et territoires - Trente ans de vie économique et sociale - Insee Références - Édition 2014](#), [Fiches thématiques - Emploi et revenus - Trente ans de vie économique et sociale - Insee Références - Édition 2014](#), [Fiches thématiques - Conditions de vie et société - Trente ans de vie économique et sociale - Insee Références - Édition 2014](#), [Fiches thématiques - Économie et finances - Trente ans de vie économique et sociale - Insee Références - Édition 2014](#), [Fiches thématiques - Système productif - Trente ans de vie économique et sociale - Insee Références - Édition 2014](#), [Annexe - Trente ans de vie économique et sociale - Insee Références - Édition 2014](#), [Séries longues : Commerce](#), [Séries longues : Conditions de vie - Société](#), [Séries longues : Économie](#), [Séries longues :](#)

[Entreprises](#), [Séries longues : Industrie - IAA - Construction](#), [Séries longues : Population](#), [Séries longues : Revenus - Salaires](#), [Séries longues : Services - Tourisme - Transports](#), [Séries longues : Travail - Emploi](#).

[http://insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?ref\\_id=HISTO14](http://insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?ref_id=HISTO14)

(Source : <http://insee.fr>)

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.** En ligne tous les mercredis

Directeur de publication : le directeur Philippe Renard

Rédacteur en chef : Eric Tessier

Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)